



PARIS, VIII
5, rue Bayard, 5,
Téléphone : 514,36 - 524,45

DE ROUBAIX-TOURCOING
84, Grande-Rue, 84

LILLI
15, rue d'Angleterre, 15,
Téléphone : 672

« L'Honneur et les Intérêts »

Depuis plus de trois mois nous avons pris soin de noter, chaque jour, les diverses phases de l'incident qui porte encore — pour combien de temps? — le nom de « Conflit franco-turc ».

« De quoi demain sera-t-il fait... » Il s'agit d'imposer à la Turquie, au besoin par la force, le respect et la reconnaissance de nos droits. Il s'agit de la défense de « l'honneur et des intérêts » de la France.

Une fois de plus est-ce donc que la guerre est à la veille d'éclater entre la France et la Turquie? Peut-être. Et c'est encore le secret de Dieu qui même toujours les hommes comme il lui plaît.

En tout cas, il faut que parmi nous toutes les polémiques sur ce sujet maintiennent un silence. Il n'y a plus ni à blâmer, ni à louer, ni à critiquer; il y a pour chacun de nous le devoir de remplir envers la patrie. Le drapeau national est engagé. Et les patriotes de tous les partis n'ont jamais manqué de faire voir qu'ils savent se ranger sous ses plis.

« Mais, dira-t-on, c'est l'effeuillage complet de l'archaïque vénérable, c'est le dépeçage de l'empire ottoman... » Eh! sans doute ce serait cela. Mais nous savons bien que, pour le moment, tout cela n'est qu'un rêve. On veut sans doute attendre que la décomposition soit plus complète de cet empire, où il n'y a plus ni justice, ni bonne foi, ni loyauté, ni ombre de morale, dont la masse craque de toutes parts... Mais alors il faut craindre qu'en quelque dernier accès d'une frénésie morbide, il ne s'effondre tout entier.

« A l'heure où nous sommes, la France, sans rien convoiter, sans rien exiger que le respect de ses droits, fait, tardivement, mais enfin elle fait ce qu'elle juge utile pour la défense de son « honneur et de ses intérêts ». Il reste à l'Europe tout entière à prendre soin, comme elle l'entendra, de son avenir!... » A. P. B.

La Turquie — toute l'Europe le reconnaît — s'est conduite envers la France avec un sans-gêne qui a dépassé toutes les bornes; elle a fait preuve envers la France d'une révoltante ingratitude. Elle a oublié, elle aussi, que la France s'est autrefois battue pour elle! Elle a négligé de se souvenir que la France est la protectrice séculaire des intérêts catholiques dans ses provinces d'Asie-Mineure! Elle a usé, jusqu'à l'abus, du crédit de la France. Et maintenant, elle se moque d'elle, elle invoque des traités; elle ne tient aucun compte de ses engagements; elle refuse, comme un débiteur véreux, de payer des dettes reconnues légitimes par ses propres tribunaux; elle ose en venir à la menace!... C'est trop, la mesure est comble. Il faut en finir: c'est l'avis unanime de toute l'Europe.

Du reste, est-ce que l'heure ne parait pas proche où le monde chrétien tout entier jugera qu'il doit, lui aussi, en finir avec ces Barbares campés aux rives du Bosphore? L'heure de reculer aux vastes déserts d'Arabie, cette race impure dont l'Occident civilisé a trop longtemps supporté la présence? — Nous osons le rêver: le Turc en Europe, c'est la honte des temps modernes!

La Turquie n'est mise au ban de l'humanité. Elle a massacré sans pitié les malheureuses populations d'Arménie.

MORT DE LY-HONG-TCHANG

Le Chinois meurt sur le champ de bataille diplomatique, qui fut celui d'une grande partie de sa vie.

Pour les foules, à cause de son voyage en Europe en 1900, ce personnage resta l'Asiatique terreux, étiénié, dédaigné jusqu'à l'impolitesse de nos mœurs et bien-être.

Pour les chefs des Cabinets diplomatiques, ce négociateur rusé, tenace, tempéramentaire, concentré en une implacable et méticuleuse tactique toute l'énergie d'un monde étranger qui se débat contre l'envahissement des idées et des hommes d'Europe.

Il y a quelques mois, la Turquie se mit un jour en tête d'arrêter les valises diplomatiques et les correspondances comme faisaient autrefois les brigands calabrais; et l'Europe l'a supporté!... L'effort devrait-il être si grand qu'il faille pour eux puissances? Et en quoi le fameux concert européen serait-il moins harmonieux ou plus discordant si la Turquie n'avait plus de place à l'orchestre?

Est-ce que l'Angleterre, qui a Chypre et l'Egypte, s'en trouverait diminuée? Est-ce que l'empereur allemand, qui rêve du chemin de fer de Bagdad au golfe Persique, ne se consolait pas bien vite de voir passer le pavillon d'or à la double aigle noire à travers le Bosphore et les Dardanelles?

Est-ce que l'Autriche, qui parfois inquiète la turbulence des petits Etats balkaniques, sans dynasties bien assises, ne trouverait pas son compte à avoir, vers l'est, des coudées un peu plus larges?

Est-ce que l'Italie ne trouverait pas aussi le sien dans la Tripolitaine qu'elle convoitait depuis si longtemps?

Mais, dira-t-on, c'est l'effeuillage complet de l'archaïque vénérable, c'est le dépeçage de l'empire ottoman... Eh! sans doute ce serait cela. Mais nous savons bien que, pour le moment, tout cela n'est qu'un rêve. On veut sans doute attendre que la décomposition soit plus complète de cet empire, où il n'y a plus ni justice, ni bonne foi, ni loyauté, ni ombre de morale, dont la masse craque de toutes parts... Mais alors il faut craindre qu'en quelque dernier accès d'une frénésie morbide, il ne s'effondre tout entier.

« A l'heure où nous sommes, la France, sans rien convoiter, sans rien exiger que le respect de ses droits, fait, tardivement, mais enfin elle fait ce qu'elle juge utile pour la défense de son « honneur et de ses intérêts ». Il reste à l'Europe tout entière à prendre soin, comme elle l'entendra, de son avenir!... » A. P. B.

La Turquie — toute l'Europe le reconnaît — s'est conduite envers la France avec un sans-gêne qui a dépassé toutes les bornes; elle a fait preuve envers la France d'une révoltante ingratitude. Elle a oublié, elle aussi, que la France s'est autrefois battue pour elle! Elle a négligé de se souvenir que la France est la protectrice séculaire des intérêts catholiques dans ses provinces d'Asie-Mineure! Elle a usé, jusqu'à l'abus, du crédit de la France. Et maintenant, elle se moque d'elle, elle invoque des traités; elle ne tient aucun compte de ses engagements; elle refuse, comme un débiteur véreux, de payer des dettes reconnues légitimes par ses propres tribunaux; elle ose en venir à la menace!... C'est trop, la mesure est comble. Il faut en finir: c'est l'avis unanime de toute l'Europe.

Du reste, est-ce que l'heure ne parait pas proche où le monde chrétien tout entier jugera qu'il doit, lui aussi, en finir avec ces Barbares campés aux rives du Bosphore? L'heure de reculer aux vastes déserts d'Arabie, cette race impure dont l'Occident civilisé a trop longtemps supporté la présence? — Nous osons le rêver: le Turc en Europe, c'est la honte des temps modernes!

La Turquie n'est mise au ban de l'humanité. Elle a massacré sans pitié les malheureuses populations d'Arménie.

GAZETTE DU JOUR

LE GARDIEN DU SAINT-SÉPULCRE - Le religieux Français, gardien du Saint-Sépulcre, qui a été blessé au cours de la bagarre dont nous avons parlé, est dit la Chronique picarde, le R. P. Jacques, de Dinard, qui réside longtemps au couvent d'Amiens.

LE P. Jacques appartient à une ancienne famille de Bretagne et portait dans le monde le nom de Jacques de Xercadia.

Fils du colonel de ce nom, le gardien du Saint-Sépulcre blessé a défendu les droits et le poste que la France lui avaient confiés, à servi quelque temps lui-même dans l'armée française.

C'est un fait acquis que les croix, médailles et rubans de toutes les couleurs sont devenus entre les mains des politiciens une monnaie électorale. De temps en temps, pour empêcher la déconsidération absolue de cette monnaie et lui conserver quelque valeur, on décore un brave homme, on décerne une médaille à une religieuse après vingt ou trente années de dévouement; mais le plus souvent c'est une pitié de voir les gens que l'on décore. On a remarqué que M. Caillaux, dans la Sarthe, M. Leygues dans le Lot-et-Garonne, ont semé le ruban vert du Mérite agricole avec une profusion qui est en rapport avec les craintes électorales de ces deux localités.

Par contre, de Calvados départements agricoles comme le Calvados, la Seine-Inférieure, la Somme n'ont pas reçu une seule croix du Mérite agricole.

On a voulu punir ces départements de cultiver avec plus de soin leurs champs que ceux de la défense républicaine.

LES BRIGANDS S'EN VONT - Les temps paraissent devenir durs pour sur les chantiers. De leur côté, MM. Delpech et Bonnard montrent une égale résolution de ne pas céder.

Charbourg, 7 novembre. — Le transatlantique allemand Deutschland, qui a fait escale à Charbourg, a débarqué une cargaison d'environ 10 millions.

Les limoges étaient reformés dans de petits bols plombés au nombre de 14, pesant chacun 12 kilos. Ces précieux bols ont été expédiés par chemin de fer à Paris.

Le coût de l'expédition pour Paris s'est élevé à la somme de 500 francs.

Malte, 6 novembre. — M. Victor Serre, professeur français au Pireos College, à Malte, vient d'être expulsé.

Saint-Petersbourg, 7 novembre. — L'explorateur Paul Labbe, député du ministère de l'Instruction publique de France, va se rendre de Sibérie en Corée.

Kiel, 7 novembre. — La Gazette de Kiel, apprend que le Conseil de guerre a acquitté hier complètement le capitaine de corvette Von Lohmann, qui était accusé d'avoir causé le 6 septembre, la perte du croiseur le Wacht.

UNE ESCADRE AMERICAINE EN TURQUIE - Naples, 7 novembre. — Une escadre américaine, commandée par l'amiral Crowswell, a quitté le port de Naples et est partie pour les côtes turques.

On croit que l'amiral Crowswell a reçu la mission d'intervenir dans l'affaire miss Bloch.

Mort du général Régner - Nous apprenons la mort du général de brigade Régner, du cadre de réserve, décédé à son domicile, rue Albert, les obèques du général auront lieu samedi 8 novembre, à dix heures, en l'église de l'Annonciation, de Passy.

ANGLAIS ET BOERS

Londres, 7 novembre. — Lord Kitchener télégraphie de Pretoria, 6 novembre: On annonce de source sûre que dans l'attaque, contre le colonel Bullfinch, les Boers ont perdu 4 morts, dont le général Bullfinch, et ont eu 100 blessés, dont le général Bullfinch.

UN CONDAMNÉ INNOCENT - C'est aujourd'hui que la Cour de cassation, toutes Chambres réunies, présidée par M. le président Loubet, s'occupe de procès en révision du condamné innocent Rabiet.

L'audience est ouverte à midi. M. le procureur général Baudouin occupe le siège du ministère public.

M. Lelièvre, conseiller rapporteur, conclut à la révision et au renvoi devant une Cour d'assises.

M. Baudouin déclare qu'il s'agit d'une enquête minutieuse pour déterminer si les faits de Rabiet et les alibis invoqués sont exacts.

Le conseil conclut à la révision et au renvoi devant une Cour d'assises.

La Cour de cassation s'occupe d'une affaire de révision, celle d'Arresté de la Cour d'assises de la Seine qui avait condamné Rabiet à sept ans de réclusion et à vingt ans d'interdiction de séjour et révoqué par la Cour d'assises de la Seine et de la Seine-Inférieure.

L'AFFAIRE JERRY - La Cour d'assises de la Seine juge aujourd'hui Jerry qui, au cours du mois de juin dernier, jeta à la mer le cadavre de sa femme dans un bol de vitrine.

En même temps que sa femme, il atteignit un garçon de 16 ans et une fille de 6 ans. Les trois victimes ont survécu à leurs blessures. La femme Jerry resta défigurée.

M. Bruno-Dubron est assis au banc de la défense.

LE SENAT

Sténographie du jeudi 7 novembre

M. Waldeck-Rousseau. — La séance est ouverte à 10 h. 10.

On valide les élections de l'Inde-Océan et du Lot, MM. Pinaud et Cochet.

Puis, on arrive à la question de M. Laverrière sur les actes du préfet de la Haute-Vienne.

Dans les tribunes le public est très nombreux. Les députés des départements sont présents.

M. Laverrière. — Tout que le conseil municipal continuera de faire une œuvre de conseil aux libéraux, je ne manquera pas de signaler les faits qui m'ont paru dignes d'être mentionnés.

En effet, je crois un passage d'un livre de M. Montell qui était dit que les préfets devaient avoir dans leur cabinet des fiches concernant les fonctionnaires et les notables.

Le préfet Montell a mis en œuvre un système. Je disais: Les fiches existent. Le projet est en cours de réalisation.

Il veut se rendre compte de la situation des fonctionnaires de l'Inde-Océan et de la Haute-Vienne. Les fiches existent. Le projet est en cours de réalisation.

M. Montell. — Je ne puis pas répondre à la question de M. Laverrière. Les fiches existent. Le projet est en cours de réalisation.

M. Laverrière. — Je ne puis pas répondre à la question de M. Laverrière. Les fiches existent. Le projet est en cours de réalisation.

M. Laverrière. — Je ne puis pas répondre à la question de M. Laverrière. Les fiches existent. Le projet est en cours de réalisation.

M. Laverrière. — Je ne puis pas répondre à la question de M. Laverrière. Les fiches existent. Le projet est en cours de réalisation.

M. Laverrière. — Je ne puis pas répondre à la question de M. Laverrière. Les fiches existent. Le projet est en cours de réalisation.

M. Laverrière. — Je ne puis pas répondre à la question de M. Laverrière. Les fiches existent. Le projet est en cours de réalisation.

M. Laverrière. — Je ne puis pas répondre à la question de M. Laverrière. Les fiches existent. Le projet est en cours de réalisation.

M. Laverrière. — Je ne puis pas répondre à la question de M. Laverrière. Les fiches existent. Le projet est en cours de réalisation.

M. Laverrière. — Je ne puis pas répondre à la question de M. Laverrière. Les fiches existent. Le projet est en cours de réalisation.

M. Laverrière. — Je ne puis pas répondre à la question de M. Laverrière. Les fiches existent. Le projet est en cours de réalisation.

M. Laverrière. — Je ne puis pas répondre à la question de M. Laverrière. Les fiches existent. Le projet est en cours de réalisation.

M. Laverrière. — Je ne puis pas répondre à la question de M. Laverrière. Les fiches existent. Le projet est en cours de réalisation.

M. Laverrière. — Je ne puis pas répondre à la question de M. Laverrière. Les fiches existent. Le projet est en cours de réalisation.

M. Laverrière. — Je ne puis pas répondre à la question de M. Laverrière. Les fiches existent. Le projet est en cours de réalisation.

LA JOURNÉE

Au Sénat, M. Laverrière questionne le président du Conseil sur les actes du préfet Montell. M. Waldeck-Rousseau couvre son fonctionnaire.

Le Chapitre a continué aujourd'hui la discussion sur la marine marchande.

M. Delesclapart a reçu un télégramme de l'amiral Caillaud, lui annonçant qu'il a saisi les douanes sans incident.

L'occupation de Mytilène est toujours le thème de toute la presse européenne qui continue à témoigner généralement sympathie à la France.

La Turquie cherche bien à intéresser l'Angleterre à sa situation, mais elle ne rencontre jusqu'ici que des déceptions.

Au lendemain de l'arrêt ministériel que nous avons signalé hier avec indignation, la pétition de 3 000 habitants de nos côtes, déposée par M. de l'Estourbeillon, et tendant au rétablissement du drapeau français sur les côtes marines, vient d'être rapportée par M. Savary de Beauregard, qui conduit, avec un grand honneur, un vote et une rare énergie, au renvoi de cette pétition à l'administration de la Marine, à avec l'espoir qu'il en sera tenu compte.

Une dépêche de Pékin du 7 novembre, midi 11 heures, que Ly-Hong-Tchang est mort à 11 heures ce matin.

Une dépêche du Cap annonce que les Boers ont de nouveau aux frontières du Natal et tout près de l'envahir une fois de plus.

M. Chamberlain qui présidait, hier soir, à l'Institut de Londres, la solennité de la remise d'une épée d'honneur au général Baden-Powell, le défenseur de Mafeking, a dit que dans la guerre qui se prolonge, il a le regret de savoir qu'il est le drapeau anglais ou le drapeau boer qui doit dominer de l'autre côté du Zambèze.

M. Broderick, répondant à l'évêque anglican de Rochester, a sujet des camps de concentration, a soutenu que c'est par humanité que ces camps ont été fermés, et que si la mortalité y est grande, c'est que les femmes et les enfants qui y sont détenus étaient déjà défaits et mourants de faim quand ils y arrivèrent.

Les élections municipales de Berlin, dans les circonscriptions, donnent un résultat: 18 socialistes élus et 3 libéraux. Jusqu'ici, ces circonscriptions étaient représentées par 7 socialistes, 4 libéraux et un conservateur.

INFORMATIONS DU SOIR

LE CONFLIT FRANCO-TURC

Londres, 7 novembre. — Plusieurs journaux publient une dépêche de Vienne, d'après laquelle une communication officielle de Constantinople dit que le sultan a donné l'ordre que toute tentative de la flotte française ayant pour but de franchir les Dardanelles soit empêchée, même par la force.

En outre, les troupes turques ont l'ordre d'empêcher tout conflit avec les Français.

Londres, 7 novembre. — Le correspondant du Daily Telegraph à Vienne croit savoir que le gouvernement français a transmis aux puissances une explication des mesures qu'il vient de prendre: il déclare que la France ne recherche aucune conquête; les mesures prises ont été prises nécessaires par l'absence de la longanimité et la modération du Cabinet, et qui avait conduit à l'occupation de la Turquie.

La France était positivement obligée de consacrer son attention sur une démonstration navale en reconnaissance de ses services militaires et à l'importance de leurs établissements dans l'empire, tant en Arménie qu'en Syrie et en particulier à leur faculté de Beyrouth pour le fonctionnement de l'industrie gouvernementale française à ce déploiement d'efforts.

Cette mesure, qui vient s'ajouter à celles prises, il y a quelque temps déjà, contre les établissements religieux dont nous avons le protectorat presque exclusif, constitue à la fois un acte de politique et un acte de répression.

En effet, plus le gouvernement français, avant de reprendre les relations interrompues, aura

En terminant le gouvernement français donne les assurances les plus nettes que la France se considère comme liée par le traité de Berlin. (Revue.)

Berlin, 7 novembre. — Il faut tenir pour certain que le gouvernement allemand ne fera aucune difficulté à l'action de la France en Orient.

DEVANT MYTILÈNE - Le gouvernement n'a toujours pas reçu de dépêche officielle de l'amiral Caillaud. On sait seulement que les communications sont interrompues par les Turcs entre Mytilène et Constantinople.

L'amiral, il est vrai, pourrait communiquer par câble. Mais l'état de la mer n'a pas permis, selon toute vraisemblance, à l'avis détaché de l'escadre d'accomplir sa mission.

On croit cependant que l'amiral Caillaud prendra possession de trois ports de sa circonscription.

Les religieux français - On écrit de Constantinople au Journal des Débats: Aux termes d'une circulaire officielle, publiée par la presse locale, et communiquée à tous les gouverneurs généraux des provinces, l'entrée et le séjour en Turquie sont interdits aux juifs quittant la France.

Cette décision est des plus graves et l'on songe au nombre et à l'importance de leurs établissements dans l'empire, tant en Arménie qu'en Syrie et en particulier à leur faculté de Beyrouth pour le fonctionnement de l'industrie gouvernementale française à ce déploiement d'efforts.

On se dressait devant lui de difficultés à aplacer, de décisions souveraines à faire, de rapports à établir, de questions à résoudre, plus celui-ci s'efforçait d'obtenir de concessions.

LA QUESTION DE LA GRÈVE GÉNÉRALE DES MINES - Saint-Etienne, 7 novembre. — On commentait ce matin, à la Bourse de Travail, la seconde lettre du président du Conseil à M. Cotte, et l'impression était que celui-ci l'avait appréciée avec une sérénité excessive.

Néanmoins, l'agitation subsistait dans l'atelier ouvrier et l'on paraît redouter les effets de la grève de quinze jours qui aura lieu samedi prochain. Mais l'état de la mer n'a pas permis, selon toute vraisemblance, à l'avis détaché de l'escadre d'accomplir sa mission.

On croit cependant que l'amiral Caillaud prendra possession de trois ports de sa circonscription.

Les religieux français - On écrit de Constantinople au Journal des Débats: Aux termes d'une circulaire officielle, publiée par la presse locale, et communiquée à tous les gouverneurs généraux des provinces, l'entrée et le séjour en Turquie sont interdits aux juifs quittant la France.

Cette décision est des plus graves et l'on songe au nombre et à l'importance de leurs établissements dans l'empire, tant en Arménie qu'en Syrie et en particulier à leur faculté de Beyrouth pour le fonctionnement de l'industrie gouvernementale française à ce déploiement d'efforts.

En effet, plus le gouvernement français, avant de reprendre les relations interrompues, aura

LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE - Lyon, 7 novembre. — Depuis deux jours, l'Association internationale pour la protection de la propriété industrielle a tenu des réunions et a discuté d'importantes questions.

Le Congrès a décidé de se tenir en 1903 à Turin, à l'occasion de l'exposition des Arts et des Métiers.

L'Assemblée a nommé président d'honneur M. Tommaso Villa, président effectif l'avocat Bosio, de Turin, secrétaire, l'avocat Ferruccio Bosio, de Milan.

Compagnie, 7 novembre. — On annonce que la candidature aux prochaines élections législatives aurait été offerte à M. Hanotaux, ancien ministre des Affaires étrangères, dans la circonscription de Compagnie, contre M. Weil, par certaines personnalités politiques du département. M. Hanotaux n'a pas encore fait connaître sa réponse définitive.

Marseille, 7 novembre. — Le Saphirien, des Messageries maritimes, courrier du Levant, est arrivé, ce matin, au Priou.

Le courrier maritime, courrier du Levant, est arrivé, ce matin, au Priou.

Marseille, 7 novembre. — La grève des ouvriers démolisseurs s'est généralisée. Tous les chantiers sont, aujourd'hui, fermés et le nombre des rétrogrades est d'environ 110.

proposition de M. Bally et de ne pas intervenir dans la limitation du travail des mines.

LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE - Lyon, 7 novembre. — Depuis deux jours, l'Association internationale pour la protection de la propriété industrielle a tenu des réunions et a discuté d'importantes questions.

Le Congrès a décidé de se tenir en 1903 à Turin, à l'occasion de l'exposition des Arts et des Métiers.

L'Assemblée a nommé président d'honneur M. Tommaso Villa, président effectif l'avocat Bosio, de Turin, secrétaire, l'avocat Ferruccio Bosio, de Milan.

Compagnie, 7 novembre. — On annonce que la candidature aux prochaines élections législatives aurait été offerte à M. Hanotaux, ancien ministre des Affaires étrangères, dans la circonscription de Compagnie, contre M. Weil, par certaines personnalités politiques du département. M. Hanotaux n'a pas encore fait connaître sa réponse définitive.

Marseille, 7 novembre. — Le Saphirien, des Messageries maritimes, courrier du Levant, est arrivé, ce matin, au Priou.

Le courrier maritime, courrier du Levant, est arrivé, ce matin, au Priou.

sur les chantiers. De leur côté, MM. Delpech et Bonnard montrent une égale résolution de ne pas céder.

Charbourg, 7 novembre. — Le transatlantique allemand Deutschland, qui a fait escale à Charbourg, a débarqué une cargaison d'environ 10 millions.

Les limoges étaient reformés dans de petits bols plombés au nombre de 14, pesant chacun 12 kilos. Ces précieux bols ont été expédiés par chemin de fer à Paris.

Le coût de l'expédition pour Paris s'est élevé à la somme de 500 francs.

Malte, 6 novembre. — M. Victor Serre, professeur français au Pireos College, à Malte, vient d'être expulsé.

Saint-Petersbourg, 7 novembre. — L'explorateur Paul Labbe, député du ministère de l'Instruction publique de France, va se rendre de Sibérie en Corée.

Kiel, 7 novembre. — La Gazette de Kiel, apprend que le Conseil de guerre a acquitté hier complètement le capitaine de corvette Von Lohmann, qui était accusé d'avoir causé le 6 septembre, la perte du croiseur le Wacht.